

MALONS et ELZE

BULLETIN MUNICIPAL N° 55

Sommaire : juin 2013

Le mot du Maire –Actualités communales : pages 3 et 4

Travaux communaux et gazette des hameaux : pages 5, 6,7

Etat civil. Associations.Obligations des nouveaux habitants. La situation face au cynips du châtaignier : pages 8, 9 ,10 ,11

ORCHIDEES DANS LE PRE COMMUNAL DE MALONS ET ELZE

L'orchidée sauvage fait partie des espèces protégées sur l'ensemble du territoire. Il est donc interdit de les détruire, couper, mutiler et arracher. La cueillette, le colportage, la vente ou encore l'achat de ces fleurs est formellement interdit. Profitez de cette chance pour les contempler à l'état sauvage.

Le mot du Maire

Nous avons plusieurs fois regretté le déclin de la châtaigneraie des Cévennes et la prolifération des pins qui la colonisent. Cet état de fait a bien évidemment pour cause l'absence d'entretien des arbres.

Comme si ça ne suffisait pas, un nouvel ennemi du châtaigner vient d'apparaître, le *cynips*. Nous consacrons pour la deuxième fois un article sur cet insecte ravageur. Une grande vigilance est indispensable pour le détecter à temps. Souhaitons que les scientifiques trouvent la parade biologique contre ce fléau qui nous vient d'Asie. La mondialisation n'a vraiment pas que du bon...

Bon été à tous et à bientôt.

Le Maire, Philippe GAILLARD

Informations utiles

Rencontre avec les élus :

Le Maire, M. Philippe GAILLARD: sur rendez-vous
L'Adjoint, Philippe DUMAS: vendredi matin sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

☎.....04 66 61 10 94

Fax.....04 66 61 12 94

Email.....malonsetelze@nordnet.fr

Actualités communales

Fin contrat de Thierry Vaille :

Au terme du délai de 6 mois, le contrat de Thierry Vaille a pris fin.

Un contrat aidé de 12 mois :

Nil Barthod, du hameau d'Elze, a signé avec la Commune un contrat aidé. L'Etat prend en charge 70% de 20 heures de SMIC. Ces 20 heures sont exonérées de charges patronales. Les 15 heures supplémentaires nécessaires pour faire un *temps complet* sont à la charge de la commune.

Le contrat porte sur un poste d'agent technique polyvalent.

Le prix de l'eau :

Par courrier daté du 18 mars 2013 le Conseil Général de GARD a fait parvenir à la Commune (comme à l'ensemble des autres communes du Gard) un courrier. Dans ce courrier, l'Assemblée Départementale avertit que, dans le but d'inciter à réduire la consommation d'eau, elle a voté le principe de minorer ses aides aux communes qui ne pratiqueraient pas un prix de l'eau assez élevé. Cette disposition entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014. Ainsi, et pour exemple, si notre commune veut continuer à bénéficier d'aides pour *les projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement*, **il faudrait que le prix de l'eau passe de 1 Euro le m³ à, au moins 3 euros ! Soit une augmentation de 300% !**

En date du 10 mai le Conseil Municipal a décidé, avant de prendre une position, de prendre contact avec les autres maires du canton ainsi que le Conseiller Général Guy LAGANIER. D'après les premiers contacts que nous avons eus, il y a une réticence certaine à suivre les recommandations du Département.

Affichage municipal :

Désormais, l'affichage municipal dans les hameaux sera effectué uniquement par les employés municipaux ou par les élus, ceci afin d'éviter les malentendus. De nouveaux panneaux ont été installés qui présentent l'avantage d'être étanches.

L'affichage municipal sera donc réalisé :

- au SALZET.
- au MAS DE L'AIR (au niveau du tri sélectif)
- au Pont de VALOUZE
- à CESSENADES (à l'entrée du hameau)
- à BOURNAVES
- à LA ROUSSE
- à LA BOISSIERE
- à ELZE
- au FRONTAL
- au FAGET
- enfin, à la mairie à MALONS-VILLAGE.

Bibliothèque :

Les livres appartenant à la bibliothèque de Malons et Elze ont été transférés dans le local situé au rez de chaussée des gîtes communaux. Si vous désirez en emprunter, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie.

Le passage du bibliobus a été provisoirement suspendu. A ce sujet, certains livres appartenant à la bibliothèque centrale de prêt du Gard doivent être rapportés en Mairie. Il s'agit des titres suivants :

- « *Les philosophies orientales* » de V. Grigorieff
- « *Alors, c'est quoi l'islam* » de B. Ghaleb
- « *Balades sous les étoiles* » de F. Barruel
- « *Le ciel à portée de main* » de P. Causeret

« Recettes d'été » et « Petit précis de cuisine occitane » A. Bonnaure

Merci de bien vouloir vérifier et de rendre les livres le plus rapidement possible.

Le comité bibliothèque

Travaux communaux faits et à faire

Changement des compteurs d'eau :

Afin de permettre aux agents communaux de relever, même en l'absence des abonnés (pour Malons-Village et Le Frontal) les index des compteurs d'eau, ces derniers ont été déplacés à l'extérieur des habitations.

Petits travaux de goudronnage effectués en régie.

Cette année la commune a innové en testant un nouveau procédé efficace ; ce procédé utilisé de manière temporaire permet de réparer les détériorations de la chaussée dûes au gel par une émulsion de bitume projetée par une bouille.

Goudronnage prévus à partir de août 2013 pour : Bournaves, Haut du Frontal, Pialouzet de Liquemialles.

LA BOISSIERE: Au sujet des travaux de confortation de la route dans le hameau.

Le cabinet CEREG (ALES) qui assure la maîtrise d'œuvre pour le Syndicat

Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) a lancé l'appel d'offre. 6 entreprises ont répondu. Après examen des plis, la commission d'appel d'offre du SIVOM s'est réunie en mairie le lundi 22 avril 2013 et a retenu 4 entreprises avec comme seuls critères leurs compétences techniques dans ce domaine ainsi que leur assurance décennale particulière à ce type d'ouvrage. Désormais, ces 4 entreprises vont devoir pour la semaine n° 22 proposer leurs meilleurs prix.

LA BOISSIERE : La voie communale de LA BOISSIERE, après le pont et en direction du hameau appartenait toujours, en partie, à la famille FROMENT de LES VANS. Le 25 mai 2013, les propriétaires en indivision ont donné, devant notaire, cette portion de voie. La commune tient à remercier chaleureusement la famille FROMENT.

VEZOLLE : L'aménagement du chemin d'accès au parking de VEZOLLE a été réalisé en régie.

ELZE : Elargissement de la route d'ELZE sous le Château et sous l'école.

Par sécurité et pour une meilleure visibilité la commune a décidé d'élargir une portion de la voie communale qui passe sous le Château. Nous remercions grandement les propriétaires riverains Hubert Passe et M. Jean-Louis BARTHOD qui ont bien voulu céder gracieusement une partie de leur parcelle. Les gros travaux sont désormais

terminés, cet été un mur de soutènement (côté Château) sera réalisé. Tous ces travaux sont faits en régie.

Colombarium :

Nous avons évoqué dans un précédent bulletin le souhait du conseil municipal de la création d'un colombarium de 6 cases dans le cimetière communal de Malons. Dans la séance du conseil municipal en date du 23 novembre 2012 le conseil municipal à l'unanimité a décidé de sa création, aussi dès l'automne les travaux débiteront pour l'installation du colombarium et seront effectués par les Pompes Funèbres Ardéchoises situé à St Paul le Jeune.

Hiver et neige :

Cet Hiver est tombé *en cumulé*, 1 mètre de neige, ce qui nous a contraint à déneiger 5 fois. Il est évident que le déneigement participe à la dégradation de la voirie, notamment avec le passage de l'étrave.

Gazette des hameaux

Spectaculaire accident à Malons et Elze

Après des jours très pluvieux qui ont rendu la chaussée glissante, un spectaculaire accident a eu lieu sur la petite voie communale menant au hameau du Faget. Le conducteur, âgé d'une soixantaine d'années, a vu son tracteur basculer en contrebas de la route. Accident sans gravité car le conducteur s'en est sorti avec seulement une grosse frayeur. Le journal MIDI LIBRE s'en est fait l'écho.

Commémoration du 8 mai 1945 et dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts

En ce 68ème anniversaire de la Victoire qui marqua la fin de la guerre en Europe la commune de Malons et Elze a rendu hommage à tous les soldats alliés et français de la métropole et des territoires d'outre mer, aux volontaires de la Résistance, à tous ceux qui, sur terre, sur mer et dans les airs unirent leurs forces pour vaincre le fascisme et le nazisme.

Tous les êtres humains disparus, tués sur les champs de bataille, exterminés dans les camps de concentration, massacrés, torturés, fusillés pour acte de Résistance, morts en captivité ou écrasés sous les bombardements méritent le respect et la fidélité du souvenir.

Etat civil

Naissance : Bienvenue à Naëlys OLIVIER FOREST née le 31 janvier 2013 et félicitations aux heureux parents Romain OLIVIER et Sandrine FOREST du hameau de Elze.

Programme-Associations été 2013

Association « Les Hameaux Réunis »:

Samedi 1er et dimanche 2 juin : Balade botanique avec les écologistes de l'Euzière.

Samedi 27 juillet à partir de 20h repas de l'association « Les Hameaux Réunis » avec animation musicale. Un loto sera organisé par le Comité de Restauration de l'Eglise de Malons à partir de 16h.

Vendredi 2 août à 21h, place de Malons, soirée en hommage à G. MOUSTAKI. En cas de pluie, le spectacle aura lieu dans la salle polyvalente).

Vendredi 9 août : soirée occitane à 21h salle polyvalente avec les membres de la Faraça

Dimanche 11 août à partir de 9h : Sortie VTT

Mercredi 14 août à 21 h salle polyvalente : Conférence sur le peintre SALVADOR DALI par Danielle PETIT.

Dimanche 1^{er} septembre à 15h salle polyvalente : découverte des plantes sauvages comestibles.

Samedi 28 septembre à 11h et dimanche 29 septembre à 9h30: sortie botanique avec les écologistes de l'Euzière .Rendez-vous à la salle polyvalente.

Association communale de chasse de Malons:

Le samedi 20 juillet 2013 à partir de 14h30 : Fête et repas des chasseurs.

Association de la chapelle du Frontal

Toute l'équipe du Frontal a été heureuse de vous accueillir l'année dernière durant la fête. André Reynaud a quitté ses fonctions de président de l'association de la Chapelle au profit de Sylvain Cano. Cette année la fête aura lieu les **3 et 4 aout**. Venez nombreux !

Une partie des bénévoles de l'association

Obligations des nouveaux habitants

Nous rappelons aux familles nouvellement installées sur la commune qu'il est impératif de se faire connaître en mairie dès leur arrivée. En effet, afin de faciliter l'organisation du transport scolaire la mairie doit recenser les enfants en âge scolaire avant le mois de juin, sans quoi ils ne pourront bénéficier du transport scolaire.

La situation face au cynips du châtaignier suite

— Symptômes et dégâts du cynips du châtaignier

Cet insecte est un parasite qui a un impact important sur la châtaigneraie puisque, dans les régions atteintes, il peut y avoir 50 à 80 % de baisse de production selon les variétés.

Le cynips (taille de l'adulte : 2 mm) pond en juin-juillet dans les bourgeons. Les larves passent l'hiver dans les bourgeons, sans symptôme apparent.

Au printemps, lors du débourrement, des galles apparaissent, causant une diminution de croissance des rameaux et une baisse importante de la production. Elles peuvent être observées sur tous les organes verts : nervure ou pétiole de la feuille, inflorescence, rameau...

Les caractéristiques des galles varient suivant les variétés de châtaignier :

- leur diamètre varie de 5 à 20 mm,
- leur couleur va du rouge au vert au printemps et en été,
- leur nombre est également extrêmement variable.

A noter que les galles des années précédentes peuvent rester fixées sur les arbres pendant plusieurs mois : **les feuilles et galles sèches sont alors particulièrement visibles en hiver**.

Certaines variétés sont très sensibles comme Marsol ou Marigoule. A ce jour, seule la **variété Bouche de Bétizac est résistante au cynips**.

On ne connaît pas encore le degré de sensibilité des variétés traditionnelles du Languedoc-Roussillon à ce ravageur.

Des parcelles d'essais ont été mises en place pour évaluer le niveau de sensibilité de différentes variétés, en particulier Pellegrine, Marron Dauphine, Bouche Rouge, Comballe, Figarette, Aguyane, Rabairaise, Marron d'Olargues et Gène Longue,,
Pour le moment, le nombre d'observations est trop limité pour pouvoir tirer des conclusions mais les résultats de ces expérimentations seront un outil précieux dans le choix des variétés à greffer et/ou planter dans les prochaines années.

La situation du cynips en Cévennes

En **2012** le nombre de foyers repérés en Cévennes a beaucoup augmenté. Des galles ont été observées :

- dans le Gard: sur les communes d'Alzon, Sumène, Le Vigan, St André de Majencoules, Mandagout, Arphy, Valleraugue, Notre Dame de la Rouvière, St Martial, Les Plantiers et Saumane.
- en Lozère : un 1^{er} foyer a été trouvé sur la commune du Pompidou.

Parallèlement, des nouveaux foyers sont apparus en Ardèche à proximité des limites départementales du Gard et de Lozère, en particulier sur les secteurs de Ste Marguerite-Lafigère et de Lablachère. Un nombre important de communes gardoises et lozériennes est donc, conformément à la réglementation, passé en « zone délimitée » autour de ces foyers .

En **2013** des nouvelles contaminations ont été constatées sur les communes de Cros, St Jean du Gard, Monoblet et Courry : le cynips s'étend donc rapidement. La carte de la nouvelle zone délimitée n'est pas encore mise à jour, mais elle sera disponible sur le site Internet de la DRAAF-SRAL (<http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr>)

– La lutte biologique : la solution face au cynips

Cette lutte

La lutte biologique : face au cynips

Cette lutte biologique est basée sur des lâchers de l'auxiliaire **Torymus sinensis**.

Cet insecte **est spécifique du cynips du châtaignier**, ce qui en fait un auxiliaire très efficace.

C'est une micro-guêpe dont la femelle pond ses œufs dans les galles du cynips.

Ces œufs donnent **des larves qui se nourrissent des larves du cynips** empêchant ainsi la sortie d'une nouvelle génération du ravageur. Les larves du *Torymus* passent ensuite l'hiver dans les galles sèches avant de donner de nouveaux adultes au printemps suivant.

Il s'agit d'une lutte biologique par acclimatation qui a l'avantage de ne pas nécessiter de nouveaux lâchers de l'auxiliaire chaque année.

D'après les données d'autres pays, la lutte biologique permet d'obtenir à moyen terme (5 à 10 ans) un équilibre entre le cynips et son parasitoïde.

En 2012, l'auxiliaire a été introduit sur 14 nouveaux sites en France, dont un dans le Gard (Sumène) et un dans l'Hérault (Fozières).

En 2013, des lâchers de *Torymus* ont été réalisés sur de nouveaux sites, notamment dans le Gard (Valleraugue - Notre Dame de la Rouvière - Saumane) et l'Hérault.

Ces sites appelés également sites de multiplication serviront dans les années à venir de réservoirs de *Torymus* et permettront ainsi la dispersion de l'auxiliaire dans les nouveaux secteurs touchés par le ravageur.

Ces lâchers s'effectuent à un moment très précis du développement de la végétation: juste après le débourrement lors de la formation des galles (environ 2^{ème} quinzaine d'avril)

Pour la région Languedoc-Roussillon, la mise en œuvre de la lutte biologique est réalisée par les équipes de l'OIER SUAMME, de l'ARME LR, et de la FREDON LR sous la direction de l'INRA de Sophia Antipolis, avec des financements de l'Etat et de la Région Languedoc-Roussillon.

Si vous détectez le cynips chez vous, ne tardez pas à contacter Béatrice LADRANGE au SUAMME afin que les moyens de lutte biologique soient mis en place rapidement. Contacts : OIER SUAMME 04 66 54 29 67

Mise en page et impression : Mairie de MALONS et ELZE
--